

Groupe d'études sur le Littoral

Réunion du 12 avril 2018

La réunion du groupe d'étude du jeudi 12 avril 2018 est ouverte par Lionel CAUSSE qui excuse l'absence de Gilles LURTON. L'ordre du jour est consacré à une réunion commune du groupe d'étude littoral de l'Assemblée Nationale et du groupe d'étude mer et littoral du Sénat.

Lionel CAUSSE ouvre la réunion en souhaitant la bienvenue à l'Assemblée à la délégation sénatoriale en rappelant qu'il se félicite de cette initiative qu'il a impulsée afin de tisser davantage de liens entre les deux chambres.

Michel VASPART qui co-préside le groupe d'étude du Sénat présente les réflexions n cours au palais du Luxembourg en exposant les travaux législatifs qui ont été mené concernant le littoral. L'échange abouti sur une discussion sur les insécurités juridiques auxquelles les élus locaux sont confrontés et sur l'idée de valoriser des perdus aujourd'hui perdus et dits « dents creuses ».

Lionel CAUSSE indique que des travaux ont été menés par Jimmy PAHUN sur ce sujet et qu'une rencontre avec des représentants des cabinets des Ministres de la cohésion des territoires et de la transition écologique aura lieu dans le cadre du groupe d'étude le jeudi 19 avril 2018.

Sophie PANONACLE traite des initiatives parlementaires considérant qu'il serait plus judicieux de traiter séparément la question du retrait du trait de côte et l'évolution de la loi littorale.

Jimmy PAHUN pense qu'il faut utiliser la loi logement pour revenir sur l'urbanisation des dents creuses.

Dans le même esprit que Jimmy PAHUN, Yann LE GAC indique qu'il s'est rendu au cabinet de Jacques MEZARD avec Hervé PELLOIS afin de défendre cette option estimant que la loi ELAN offrait une fenêtre concernant les « dents creuses ».

La suite de la discussion donne lieu à un échange entre Députés et Sénateurs sur les différentes initiatives parlementaires de l'actuel et de la précédente législature et sur la loi littorale qui joue son rôle de protection mais qui a tout de même été votée il y a 32 ans et qui a occasionnée de nombreuses jurisprudence.

La réunion se termine par l'invitation lancée aux Députés par Michel VASPART pour qu'une nouvelle réunion commune des groupes d'étude se déroule au Sénat.